

Appel à projet : relations organismes – locataires

**Le préalable nécessaire à la coproduction :  
les connaissances partagées**

9 juin 2011



## Le préalable nécessaire à la coproduction : les connaissances partagées

### Un projet en deux volets :

→ Une offre de formation construite ensemble à l'attention des représentants des locataires, membres des 3 Conseils de concertation locative.

→ Des actions de sensibilisation/formation pour réussir la première expérience de location de logements au label «maison passive» avec les locataires des 44 premiers logements de la résidence Vert Ebène à LILLE.



## Le préalable nécessaire à la coproduction : les connaissances partagées

### *La formation des représentants des locataires, membres des Conseils de concertation locative.*

- **Des objectifs communs aux représentants des locataires et à l'organisme :**
  - **co-produire plus efficacement les développements de demain, les nouveaux projets,**
  - **conforter le rôle des représentants des associations de locataires, membres des Conseils de concertation locative, auprès des habitants,**
  - **favoriser l'engagement de nouveaux habitants pour la représentation des locataires de l'Office.**
- **Un groupe projet *mixte* pour la mise en œuvre d'une des orientations stratégiques en matière de concertation locative de la Convention d'utilité sociale de l'Office.**

## Le préalable nécessaire à la coproduction : les connaissances partagées

### ■ De nouveaux moyens pour la concertation locative : une offre de formation, assurée au sein de l'université d'entreprise de l'organisme :

- *un catalogue de formations construit ensemble,*
- *l'accès aux locaux dédiés à la formation des collaborateurs de l'Office, et la plus grande disponibilité de leurs compétences,*
- *de nouvelles solutions pour rassembler l'ensemble des membres des Conseils de concertation locative, à l'instar des clubs de compétence au sein desquels se réunissent les collaborateurs par métier ou responsabilité.*



## Le préalable nécessaire à la coproduction : les connaissances partagées

*L'information sur le bâtiment passif et les actions de  
« sensibilisation/formation » à destination des futurs occupants.*



## Le préalable nécessaire à la coproduction : les connaissances partagées

- **Un constat : augmentation de l'énergie pour tous, locataires / organisme.**
- **Un combat : ensemble, maîtriser les charges.**
- **Deux axes d'actions :**
  - **Agir sur le bâti.**
  - **Travailler sur le vivre autrement.**





## Le préalable nécessaire à la coproduction : les connaissances partagées

- La réalisation d'une des premières opérations de logements sociaux passifs en France.
- Une architecture et des techniques innovantes pour une réduction de l'empreinte écologique et de la facture énergétique.
- Les habitants collaborent aux résultats attendus des performances énergétiques du bâtiment.

*C'est le travail collaboratif qui garantira la bonne réussite du projet.*





**Un moyen déterminant : *Un espace pédagogique, lieu de sensibilisation et de formation.***

**Des actions :**

- ***L'information sur le bâtiment passif et sur cette première expérimentation.***
- ***L'information, la sensibilisation et la formation, à destination des entreprises et des organismes de formation.***
- ***L'information et la sensibilisation à destination des représentants des locataires, des gestionnaires de Partenord Habitat et des futurs occupants.***
- ***La mise en place d'un suivi énergétique.***
- ***La capitalisation en commun (locataires/organisme) de l'expérience après deux années de mise en service.***





## Le guide de l'éco-citoyen

→ **Action spécifique en collaboration avec les locataires :**

**Un livret d'accueil spécifique, retraçant les éco-gestes de base.**

**Co-production d'un guide d'utilisation éco-citoyen, à la fois technique et ludique, en collaboration avec les locataires et la ville de Lille.**



Des gestes verts faciles et source d'économies !

**Les locataires doivent pouvoir faire entendre leurs besoins et coproduire l'outil qui va les accompagner dans ces nouveaux logements et servir de base pour les autres logements réhabilités énergétiquement dans notre patrimoine.**

***Merci de votre attention***

